



Communiqué de presse – 13 mai 2025

---

## **Les demandes de la FCPE sur le droit à la déconnexion au sein des espaces numériques de travail entendues**

---

La FCPE approuve ces premières propositions d'Elisabeth Borne, ministre de l'Education nationale instaurant un droit à la déconnexion pour les outils numériques qui font le lien entre les parents, les élèves et les collèges et lycées. Le principe étant de veiller à ce qu'il n'y ait plus d'actualisation entre 20h et 7h des informations sur les notes, sur les devoirs, afin que les élèves n'aient plus à consulter leur téléphone en permanence.

C'est un pas en avant pour la fédération qui déplorait au sein des espaces numériques de travail (ENT), un far-west des notifications, générant stress et une hyper pression sur les devoirs à rendre, les notes, et la réussite scolaire.

Nous saluons une mesure consensuelle et peu coûteuse qui va contribuer à apaiser le climat scolaire mais aussi l'ambiance au sein des familles. Pour aller plus loin, la FCPE souhaite que l'usage des ENT soit discuté dans chaque conseil d'administration et soit formalisé dans une charte. La FCPE participera aux concertations organisées sur le sujet.

Enfin, cette mesure devient cohérente avec l'ambition de diminuer le temps d'écran chez les adolescents.

Dans le cadre des relations familles-école, cette mesure régulera aussi des sollicitations de la part des familles pour que celles-ci aient lieu à des jours et des horaires acceptables pour tous.

### **Contact presse :**

Laurence Guillermou : 06 82 81 40 82 / [fcpecom@fcpe.asso.fr](mailto:fcpecom@fcpe.asso.fr)